
**Le Droit De La Guerre Maritime D'après Les Doctrines
Anglaises Contemporaines (French Edition)**

Dupuis Charles

Title: Le Droit De La Guerre Maritime D'après Les Doctrines Anglaises Contemporaines (French Edition)

Author: Dupuis Charles

This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.





LA GUERRE MARITIME
ET LES
DOCTRINES ANGLAISES

IMPRIMÉ
Sur les presses de NOEL TEXIER



A LA ROCHELLE

B.S.

+

LE DROIT

o
c

DE LA

GUERRE MARITIME

D'APRÈS LES

DOCTRINES ANGLAISES CONTEMPORAINES

PAR

CHARLES DUPUIS

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

SECRÉTAIRE ADJOINT DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL



PARIS

A. PEDONE, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS

13, RUE SOUFFLOT, 13

1899

Tous droits réservés

10/20/16

OCT 20 1916

PRÉFACE

Des événements récents ont rendu un intérêt d'actualité aux multiples questions que soulève toute guerre maritime. Après avoir longtemps vécu dans la crainte d'une guerre sur le continent, l'Europe peut redouter plutôt des conflits sur les mers. Les nations, trop à l'étroit, ont cherché au loin de nouveaux domaines à exploiter ; pour accroître leur puissance économique, elles ont voulu étendre ou leurs possessions ou leur influence. Leurs ambitions se contredisent. En Afrique et en Extrême-Orient, leurs prétentions se heurtent. L'Angleterre, menacée par des concurrents redoutables, entend maintenir sa suprématie maritime et coloniale. Dépendant de l'étranger pour ses subsistances, elle a besoin de l'étranger pour écouler ses produits manufacturés ; il lui faut conserver ou acquérir des débouchés. Ennemie de la guerre dont, en nation marchande, elle sait calculer le prix, elle s'y décide lorsque ses intérêts vitaux lui semblent l'exiger. Elle ne juge pas actuellement ses intérêts assez compromis pour se résoudre à la lutte, mais elle les croit assez menacés pour prévoir un conflit et s'y préparer. L'entente de la France et de la Russie l'inquiète ; la croissance de l'Allemagne la préoccupe. Sa marine est formidable ; néanmoins elle veut la rendre plus puissante. C'est maintenant pour elle un axiome que la

flotte britannique doit égaler les deux principales flottes de guerre après la sienne, et déjà certains esprits demandent que les escadres anglaises égalent et puissent défier les forces de trois puissances. Nous voulons espérer que les nations auront la sagesse de s'entendre pour éviter les horreurs et les ruines d'une grande guerre maritime. Elles auront d'autant plus de chance de le faire qu'elles se rendront mieux compte des risques de la lutte. Si la guerre devenait inévitable, il leur serait utile d'en connaître les conditions et les nécessités.

Nous n'avons pas qualité pour discuter de la valeur respective des marines de guerre ni des chances de succès que pourraient présager telles alliances ou telles combinaisons stratégiques. Mais les opérations des escadres ne sont pas les seuls éléments de la guerre maritime. La lutte sur mer ne met pas seulement aux prises les forces militaires des États ; elle atteint la marine marchande et le commerce des belligérants ; elle rejaillit sur la marine marchande et le commerce des nations neutres.

Les belligérants, pour contraindre l'ennemi à céder, prétendent lui interdire l'usage de la mer. Cette interdiction a pour sanction nécessaire la capture et la confiscation des navires de commerce de l'ennemi, dans certains cas au moins, la capture et la confiscation des cargaisons ennemies. Pour éluder l'interdiction, les ennemis s'adressent volontiers aux neutres. Les neutres répondent volontiers à leur appel. Les neutres servent le belligérant dont ils couvrent le commerce ; ils nuisent à son adversaire. Le belligérant lésé, pour atteindre l'ennemi, doit frapper le neutre. Tantôt il contestera au neutre sa qualité en alléguant qu'une attitude hostile le transforme en ennemi ;